



Déclaration d'intérêt pour siéger sur le conseil d'administration du Conseil du sport d'Ottawa :

Le Conseil du sport d'Ottawa est à la recherche de **deux personnes compétentes et enthousiastes** qui sont passionnées par la communauté sportive afin qu'elles se joignent à notre conseil d'administration bénévole.

Le Conseil du sport d'Ottawa est un organisme à but non lucratif voué à la représentation du sport dans la capitale nationale. Nous nous efforçons de créer et de promouvoir des environnements sportifs dont tous peuvent profiter, peu importe leur âge, leur sexe, leur origine ethnique, leur culture, leurs revenus et leurs habiletés. En faisant la promotion du sport, nous travaillons sur les points suivants :

- **Promotion** : La Ville d'Ottawa reconnaît le rôle du CSO à titre d'éminent porte-parole du sport amateur dans cette ville. Nous nous engageons à représenter les intérêts du sport au niveau communautaire et à apporter des améliorations aux politiques et aux programmes afin de promouvoir ces intérêts.
- **Information** : Le CSO s'engage à offrir un vaste éventail de ressources éducatives pertinentes et opportunes, dont de l'information concernant les pratiques exemplaires actuelles et des documents ciblés pour la participation au sport communautaire.
- **Liaison** : Le Conseil du sport d'Ottawa facilite la collaboration et les partenariats réunissant les groupes de sport amateur locaux. Nous créons et favorisons les occasions qui permettent aux organismes de se concerter, d'échanger des idées et de mettre leurs ressources en commun.

Le CSO s'engage à créer un environnement favorable à l'inclusion et à la diversité. Nous tiendrons compte de la candidature de toutes les personnes compétentes, sans égard à leur race, leur ascendance, leur lieu d'origine, la couleur de leur peau, leur origine ethnique, leur citoyenneté, leurs convictions religieuses, leur sexe, leur orientation sexuelle, leur âge, leur état matrimonial, leur situation de famille ou leur handicap.

Le Conseil du sport d'Ottawa exerce ses activités dans le cadre d'un modèle de gouvernance des compétences. **Nous sommes actuellement à la recherche de deux candidats qui possèdent les compétences suivantes afin de se joindre à notre conseil d'administration :**

1. **Une personne qui a de l'expérience en administration dans un contexte rémunéré ou bénévole et de solides compétences dans l'organisation et la prise de notes pour siéger au sein de notre conseil d'administration en tant que secrétaire.** Le ou la secrétaire veille à ce que le conseil d'administration soit bien informé et à ce que ses activités soient parfaitement consignées par écrit à l'intention des autres membres du conseil et des organismes gouvernementaux concernés.

Conformément à son poste, le ou la secrétaire a la responsabilité de tenir le relevé de présence des membres du conseil aux réunions, de noter toutes les motions et décisions adoptées pendant les réunions et de faire suivre rapidement, après les réunions, les exemplaires des procès-verbaux et des points à suivre aux autres membres du conseil.

2. **Une personne avec une solide expérience en communication et en relations publiques.** Cette personne aidera et conseillera à la composante « communications » de notre plan stratégique.

Conformément à son poste, le ou la membre du conseil responsable des communications a la responsabilité d'offrir des conseils au personnel du CSO ou aux entrepreneurs concernant les objectifs de communications, au besoin. Les domaines peuvent comprendre, sans s'y limiter : les relations avec les médias, les médias numériques et sociaux, les relations avec les intervenants, les nouveaux enjeux et les événements spéciaux.

De plus, tous les membres du conseil d'administration ont les responsabilités suivantes :

- guider et encadrer la directrice générale dans la mise en œuvre des plans stratégiques et opérationnels;
- prendre connaissance de l'ordre du jour et des pièces justificatives avant les réunions du conseil;
- approuver le budget annuel et les rapports de vérification;
- représenter le Conseil du sport d'Ottawa auprès des intervenants; et
- faire la promotion de l'organisme et du sport communautaire.

Il est essentiel pour occuper ces deux postes d'être passionné par le sport communautaire et de bien comprendre son importance à Ottawa. L'aptitude à communiquer efficacement dans les deux langues officielles constitue un atout important.

Mandat du conseil d'administration :

Le mandat est d'une durée de deux ans. Les membres du Conseil du sport d'Ottawa se rencontrent en personne ou en téléconférence (en dehors des heures normales) de quatre à huit fois par année.

Admissibilité :

Toute personne âgée de dix-huit (18) ans ou plus, qui est résidente du Canada au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui est habilitée à conclure des contrats en vertu de la loi, qui n'a pas été déclarée inapte par un tribunal du Canada ou d'un autre pays et qui n'a pas le statut de failli peut se porter candidate en vue de l'élection des directeurs.

Déclaration d'intérêt :

Veillez envoyer votre curriculum vitae de même qu'une lettre de motivation à [Marcia Morris](#), directrice générale, Conseil du sport d'Ottawa, **au plus tard le 10 mai 2024.**

Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :

[Marcia Morris, ing.](#)

Directrice générale, Executive Director

[Conseil du sport d'Ottawa Sport Council](#)

<https://sportottawa.ca/?lang=fr>

facebook.com/SportOttawa/

twitter.com/SportOttawa

À propos du Conseil du sport d'Ottawa

Porte-parole fédérant le sport amateur à Ottawa, le Conseil du sport d'Ottawa se consacre à la promotion et au développement de tous les organismes sportifs communautaires.

Nous croyons que le sport ne doit apporter que des expériences positives.